



Lausanne, le 28 septembre 2017

## Service public

Solidaires - Unitaires - Démocratiques  
Tél. 021 / 351 22 50 – Fax 021 / 351 22 53  
Chauderon 5 - 1003 Lausanne  
e-mail info@sud-vd.ch

### *Communiqué de presse*

## **Un plan sacrificiel pour la CPEV**

Un autre éclairage. Quelques chiffres iconoclastes. Démission du Conseil d'Administration ?

L'histoire des prestations de la CPEV est celle d'une longue dégradation dont les mesures arrêtées en 2013, malgré la résistance du personnel et l'opposition des syndicats SUD et SSP, constituent le dernier épisode. La situation de la CPEV correspond aux exigences du chemin de recapitalisation. Mais cela ne suffit pas au Conseil d'Administration et à ses experts. Dans une quête dogmatique et hallucinée d'une sécurité totale, pour toutes les conjonctures et dérives possibles et imaginables sur un parcours de 30 ans dans les marchés financiers, les dirigeants de la CPEV veulent nous imposer un nouveau plan sacrificiel. Arrêtons cette stratégie délibérée de régression sociale !

Le Conseil d'Administration revient aujourd'hui à la charge avec des projets de coupes, d'allongement du temps de travail et de dégradation des prestations. Mais il doit affronter l'unité des 3 faïtières, FSF, SSP et SUD qui refusent toute dégradation des conditions de retraite et font preuve d'une belle émulation pour le faire savoir. A notre tour donc de proposer quelques pistes pour la construction de cette résistance commune.

Le Conseil d'Administration de la CPEV se laisse emprisonner dans un dispositif légal et institutionnel diabolique, véritable machine de guerre contre les intérêts des assuré.e.s et des retraité.e.s. Pour légitimer son action, il invoque les prédictions nostradamesques des experts de connivence. Les mêmes qui nous juraient après le désastreux plan 2013 que la situation était stabilisée et la caisse assurée, reviennent à la charge. Les prévisions rigoureusement imprévisibles des experts-prophètes prétendent annoncer l'avenir économique sur 3 décennies par tranches de 5 ans. Cauchemardesque suite de plans quinquennaux.

Deux ans de travail supplémentaire, l'âge minimum de retraite repoussé de 60-62 ans à 62-64 ans, l'âge terme porté de 63 à 65 ans, 40 ans de travail et non plus 38 pour toucher une pleine pension. Merci Stakanov. Plus de cotisations à déboursier pour les assuré.e.s et moins de rentes à payer pour le Conseil d'Administration. Beaucoup de salariés qui subiront des pénalités pour vouloir partir trop tôt ou n'avoir pas atteint les 40 ans. Cela fait 6 % de moins par an. Un point de cotisation supplémentaire à la charge des salarié.e.s dans la petite boîte à projets brouillard-et-malice du Conseil d'Etat. Des économies pour Leurs Excellences du Château sur les rentes pont que finance aujourd'hui l'employeur

public et qui vont s'effondrer. Premières sacrifiées les femmes. Une réduction de 3,25 à 2,7 % du taux technique de la caisse, sans oublier le 0,5 % pour la longévité. Un parcours de recapitalisation rendu plus dur, gage de nouveaux plans sacrificiels.

La baisse du taux technique demanderait pour être compensées une hausse des cotisations de 3,1 %.

Prenons en quelques chiffres la mesure de l'affaire:

- Sur plus de 34'000 assuré.e.s actifs, avec le passage de 38 à 40 ans pour toucher une pleine rente, le plan sacrificiel impliquera plus de 68'000 années de travail supplémentaire.
- La CPEV mettra la main sur 500 millions de cotisations supplémentaires qui seront bradés dans le gouffre des marchés financiers.
- Un point de cotisations supplémentaire à charge des salariés rapportera plus de 24 millions par an à la caisse.
- Le passage de 3,25 à 2,7 % du taux technique constitue une mesure plus grave que la réduction du taux de conversion des rentes prévue par feu PV 2020. Si la réduction du taux de conversation entraînait une réduction de 12 % des retraites, le passage à 2,7 % du taux techniques se traduit lui par une attaque de l'ordre de 17 %.

Le plan sacrificiel sera proclamé le 3 octobre par le Conseil d'Administration devant l'Assemblée des Délégué.e.s. Les 3 faïtières syndicales communiqueront ensemble rapidement après.

Pour SUD ce plan sacrificiel doit être combattu par une mobilisation forte. Premier pas, une assemblée générale du personnel, appelée et animée par les organisations syndicales.

Nous appelons tous.tes les membres de l'Assemblée des Délégué.e.s de la CPEV, le 3 octobre, à voter unanimement contre le plan sacrificiel. Il est essentiel que le personnel, ses syndicats et ses représentations constituées expriment en toute occasion leur refus de toute dégradation des prestations de la caisse.

Pour notre syndicat, si le Conseil d'Administration ne peut envisager d'autre perspective que les plans sacrificiels et les attaques contre les intérêts des assuré.e.s, sa démission pure et simple s'impose.

Nous encourageons le CPEV à étudier plutôt la mise en œuvre de mesures utiles aux salarié.e.s. Par exemple, indexer les rentes, en introduire une 13ème, avancer à 60 ans l'entrée en retraite pour les métiers et les activités de grande pénibilité. En justice, on pourrait commencer par les cantonniers et les nettoyeuses.eurs! La liste est longue...